



Centre de Formation d'Apprentis Forestier Régional de Sabres



104 Route de Luglon - 40630 Sabres
Tel. 05 58 04 41 88
cfa.sabres@educagri.fr
<https://agricampus40.fr>



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



L'Enseignement Agricole Public du département des Landes :

EPLEFPA des Landes - AgriCampus40

- 3 sites : Dax-Oeyreluy, Mugron et Sabres
- 3 voies de formation : scolaire, apprentissage et continue
- 2 exploitations agricoles et des plateaux techniques

Sabres

LPA - CFAFR - CFPPA -
Exploitation
domaines :
Forêt, Métier du chien
et de la sécurité



Dax Oeyreluy

LEGTA - CFAAH - CFPPA -
Exploitation
domaines :
Agriculture, Horticulture,
Aménagement paysager,
eau, environnement



Mugron

LPA - CFAAH - CFPPA
domaines :
Agroéquipement,
Service à la personne



EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

LPA : Lycée Professionnel Agricole

CFAAH : Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole

CFAFR : Centre de Formation d'Apprentis Forestier Régional

CFPPA : Centre de formation Professionnelle et de promotion Agricole

Actions proposées

Formations continues pré qualifiantes, qualifiantes et certifiantes
Accompagnements VAE
Formations courtes de perfectionnement des actifs

Autres missions de l'organisme

- Animation et développement du territoire
- Développement, expérimentation, recherche
- Insertion scolaire, sociale et professionnelle des apprenants
- Coopération nationale et internationale

Dispositifs d'évaluation des actions

Les actions sont évaluées au travers d'enquêtes de satisfaction réalisées auprès des apprenants, des membres de l'équipe pédagogique, des entreprises et partenaires, des financeurs..

Accueil d'apprenants en situation de handicap

Centre engagé dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations.

Référent Handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.



Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Conditions d'accueil et d'hébergement

Bâtiments

Le CFA dispose :

- de salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et tableaux interactifs,
- de laboratoires de biologie et physique,
- de deux salles d'informatique,
- d'un espace ressources, CDR,
- d'un gymnase, d'un plateau d'Éducation Physique et Sportive, d'installations sportives de plein air,
- d'un centre Socioculturel avec foyer des élèves, salles de jeux, salle de musique, télévision,
- d'un internat lycéen,
- d'un self service de 160 places,
- d'un atelier technique.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Internat

Hébergement en internat surveillé, en chambre de 5
Étude en salle pour les apprentis et élèves de Troisième, Seconde, Première et Terminale (autonomie progressive).

Hébergement surveillé. Fermé le week-end. Possibilité d'accueil le dimanche soir (Navette Gare SNCF / Lycée)

Salle TV, salle détente, 21 h 00 à 21 h 55

22 h 00 : coucher

Restauration en self-service

Repas pris au plateau avec choix varié au petit déjeuner.

Entrées et desserts au choix au déjeuner et dîner.

Régimes	Interne	½ pensionnaire	Montant forfaitaire
Pension	56,29 €	14,05 €	par semaine de cours

Sous réserve de prise en charge complémentaire par les collectivités, ou les OPCO.

Financement

Les formations sont prises en charge par différents financeurs (OPCO, CNFPT...)

Rémunération des apprentis

au 1er janvier 2022

Etre apprenti, c'est apprendre tout en étant rémunéré pendant toute la durée de son apprentissage, sur un certain pourcentage du SMIC variable en fonction de son âge et de l'année de formation.

Il est exonéré des charges salariales.

Age de l'apprenti	1ère année	2ème année	3ème année
Moins de 18 ans	27 % *	39 % *	55 % *
De 18 à 21 ans	43 % *	51 % *	67 % *
De 21 à 26 ans	53 % *	61 % *	78 % *
De 26 à 29 ans	100% (pas d'exonération des charges salariales)		



Localisation et moyens d'accès

Localisation du CFA

Sabres est une ville de 1220 habitants située au cœur de la Haute Landes. L'établissement est situé à 40 kilomètres de Mont-de-Marsan et 40 kilomètres de Mimizan. Il est implanté à la sortie du village de Sabres en direction de Luglon, et regroupe les bâtiments scolaires du Lycée et du CFA FR. L'exploitation agricole « les Bourdettes », support des formations, se situe à quelques kilomètres du lycée.

Transport

La Gare SNCF la plus proche de l'établissement se situe à Morcenx. Les transports sont assurés par la RDTL (Régie Départementale des Transports des Landes) aux horaires suivants:

Dimanche : départ navette Morcenx : 20h00 - Arrivée Sabres : 20h30

Lundi : départ navette Morcenx : 08h45 – Arrivée Sabres : 09h10

Vendredi: départ navette Sabres: 12h10 - Arrivée Morcenx : 12h35

Ces horaires permettent de prendre toutes les liaisons en direction de Bordeaux, Dax, Bayonne et Mont-de-Marsan

N'oubliez pas de vous procurer les titres de transports avant la rentrée scolaire

Contactez la Régie des Transports Landais RDTL

99 Rue Pierre Benoît,
40004 Mont-de-Marsan
tél : 05 58 05 66 11

Localisation GPS

Degrés décimaux

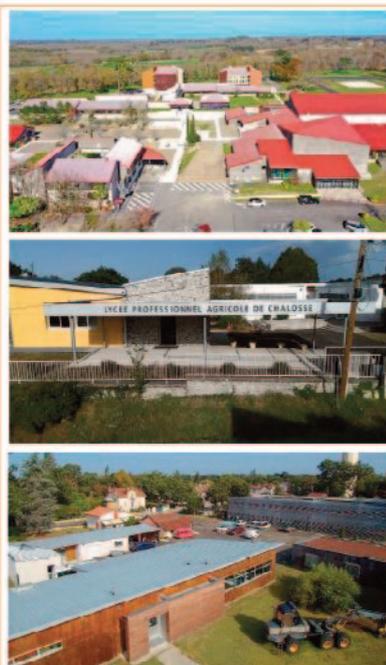
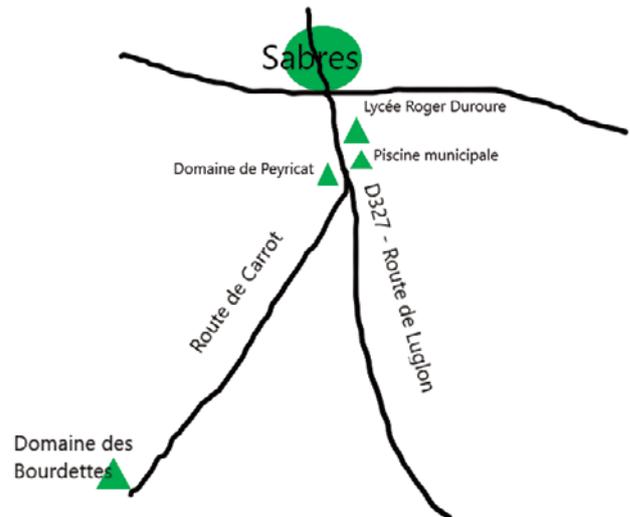
Latitude : 44.144956

Longitude : -0.741878

Degrés, minutes, secondes

N : 44°, 8, 41.92"

O : 0°, 44, 30.79"



agricampus40.fr

Journées Portes Ouvertes 2022



samedi 19 mars 9h00 - 15h30
mercredi 11 mai 13h30 - 17h00

DAX-OEYRELUY
Tél. 05 58 98 70 33
- Lycée Hector-Serres
- CFAAH des Landes
- CFPPA des Landes

MUGRON
Tél. 05 58 97 70 63
- Lycée de Chalosse
- CFAAH des Landes
- CFPPA des Landes

SABRES
Tél. 05 58 04 41 80
- Lycée Roger-Duroure
- CFA forestier régional
- CFPPA des Landes